

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00445 Numéro SIREN : 883 430 316 Nom ou dénomination : 2P2M
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt 3597

2P2M

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : 8 rue George CADOUAL, 56420 PLUMELEC
883 430 316 RCS VANNES-56000

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 06 JUL 2021

2021/3597

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MAI 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à **8 477 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **8 477 euros**

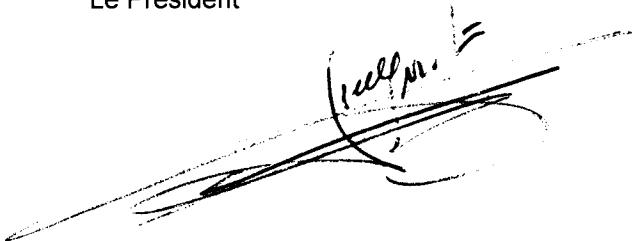
AFFECTATION

A la réserve légale **400 euros**
Qui s'élève ainsi à **400 euros**.

Le solde affecté au compte « autres réserves » **8 077 euros**
Qui s'élève ainsi à **8 077 euros**.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président



2P2M

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : 8 rue George CADOUAL, 56420 PLUMELEC
883 430 316 RCS VANNES-56000

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

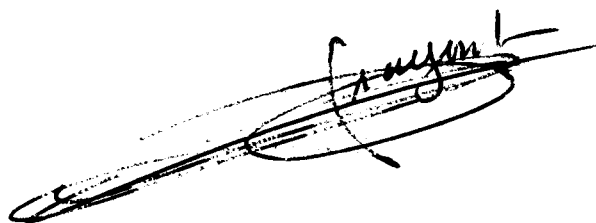
Le

06 JUL 2021

2021/ 3597

Exercice clos le 31 décembre 2020

Certifiés conformes par la gérance
Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Meyer', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop and a long horizontal stroke extending to the left.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01/03/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SASU 2P2M			
SIRET	8 8 3 4 3 0 3 1 6 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
8 rue Georges Cadoudal			
56420 PLUMELEC			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

Activités exercées	Travaux de menuiserie bois et PVC	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------------	--	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	8 018	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	1 663
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire (ECF):			
- du comptable : ASS CERFRANCE Brocéliande			
4 rue du Bourg Nouveau 35065 RENNES			
Tél : 0223486060			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SB 2021	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)		
Montant des distributions					(e)		
autres que celles visées en (a),					(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(g)		
					(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1					à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		272		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2P2M</u>										Néant ☐															
Adresse de l'entreprise <u>8 rue Georges Cadoudal 56420 PLUMELEC</u>																									
Numéro SIRET* <table border="1"><tr><td>8</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td><td>3</td><td>0</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>												8	8	3	4	3	0	3	1	6	0	0	0	1	7
8	8	3	4	3	0	3	1	6	0	0	0	1	7												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1"><tr><td>10</td></tr></table>										10	Durée de l'exercice précédent* <table border="1"><tr><td></td></tr></table>														
10																									
										Exercice N clos le 31/12/2020															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012																				
		Autres*	014		016																				
	Immobilitisations corporelles*		028	4 349	030	544			3 805																
	Immobilitisations financières* (1)		040	15	042				15																
	Total I (5)		044	4 364	048	544			3 820																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	360	052				360																
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 442	070				13 442																
		Autres* (3)	072	878	074				878																
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	6 362	086				6 362																
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	21 042	098				21 042																
	Total général (I + II)		110	25 407	112	544			24 862																
PASSIF										Exercice N NET		1													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						4 000																
	Écarts de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126																						
	Réserves réglementées*		130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131																						
	Report à nouveau		134																						
	Résultat de l'exercice		136						8 477																
	Provisions réglementées		140																						
Total I		142						12 477																	
Provisions pour risques et charges		Total II	154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						3 550																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166						3 302																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	2 936					5 532																
	Produits constatés d'avance		174																						
	Total III		176						12 385																
Total général (I + II + III)		180						24 862																	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		1 048																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		4 364																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

JF

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2P2M

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2020**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	83
	Production vendue	biens	215	214	
		services*	217	218	36 138
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	149
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	36 372
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	6 646
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	(210)
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	18 828
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	267
	Rémunérations du personnel*			250	272
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	320
	Dotations aux amortissements*			254	544
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262	2
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	26 670
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	9 701
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	
	Produits exceptionnels	(IV)		290	
	Charges financières	(V)		294	21
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	1 203
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	8 477
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	8 477	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	1 203	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés		247		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	1 663
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	ZRR (44. quindécies)	138	1 663	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	350	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	8 017
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	8 017

ST

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	3 600	464		466	3 600				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	749	474		476	749				
Immobilisations financières		480		482	15	484		486	15				
TOTAL		490		492	4 364	494		496	4 364				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552	420	554		556	420				
Autres immobilisations corporelles		560		562	124	564		566	124				
TOTAL		570		572	544	574		576	544				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2P2M

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	2 490
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	4 342
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU 2P2M

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/03/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois 10

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	1
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
-----------------------------	-----------------------------	-----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160 / /
Date de cessation	186	/ /

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

8 8 3 4 3 0 3 1 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2P2M

ADRESSE (voie) 8 rue Georges Cadoudal

CODE POSTAL 56420

VILLE PLUMELEC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique FRAYSSINET Prénom(s) Julien
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 400
 Naissance : Date 10051976 N° Département 29 Commune CONCARNEAU Pays FRANCE
 Adresse : N° 8 Voie rue Goerges Cadoudal
 Code Postal 56420 Commune PLUMELEC Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 88343031600017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2P2M

ADRESSE (voie) 8 rue Georges Cadoudal

CODE POSTAL 56420 VILLE PLUMELEC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

CA18CHAPÁY



56420 PLUMELEC

[illegible]

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise SASU 2P2M

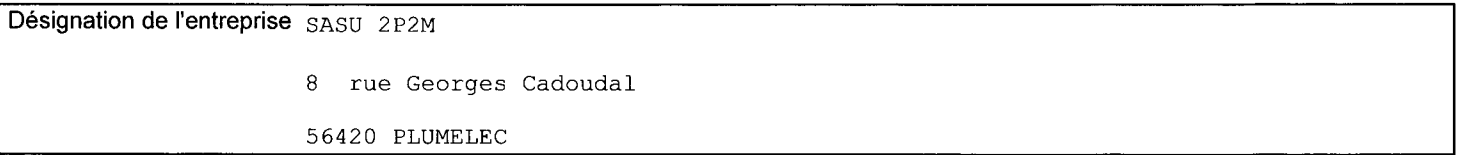
8 rue Georges Cadoudal

56420 PLUMELEC

[illegible]

55

CA20CHAAVA

[illegible]

CA21PROAVA

Cegid Group

丁巳